

CONCOURS

VOYAGE ET CROISIÈRE  
EN FAMILLE EN FLORIDE\*

(détails au dos)

# KALEIDO



Grandir  
vers demain

**REEE**  
régime enregistré  
d'épargne-études

## Votre enfant grandit, son REEE aussi

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE), c'est plus qu'un produit financier: c'est la volonté d'un parent d'économiser en vue des études postsecondaires de son enfant pour lui permettre de se réaliser pleinement.

On ne le dira jamais assez, l'avantage incomparable du REEE, ce sont les **subventions gouvernementales**: obtenez un **minimum de 30 %** sur vos cotisations<sup>1</sup>.

**SCEE**   
Subvention canadienne  
pour l'épargne-études<sup>1</sup>

Jusqu'à  
**7 200 \$**

**IQEE**   
Incitatif québécois  
à l'épargne-études<sup>1</sup>

Jusqu'à  
**3 600 \$**

**BEC**   
Bon d'études  
canadien<sup>1</sup>

Jusqu'à  
**2 000 \$**

Jusqu'à **12 800 \$** par enfant<sup>1</sup>

## Kaleido, un partenaire de choix

- ^^ 55 ans d'expertise en épargne-études
- ^^ Une équipe spécialisée et à l'écoute de vos besoins
- ^^ Le remboursement de votre épargne garanti à 100 % à l'échéance, que votre enfant fasse des études ou non<sup>2</sup>
- ^^ Le versement des paiements d'aide aux études (PAE) dès l'inscription aux études postsecondaires: DEP, AEC, DEC ou université, partout à travers le monde<sup>3</sup>

« Comme parent, on veut offrir à nos enfants un monde de possibilités. Qu'ils aient les moyens de devenir ce qu'ils veulent. C'est ça que j'aime de Kaleido. Avec leur aide, on prépare petit à petit l'avenir de notre jeune. Après, c'est à lui de jouer et de tracer son propre parcours. »

**Bianca Gervais**  
porte-parole





## L'épargne-études qui va au-delà de l'épargne-études



### On s'adapte à votre rythme d'épargne

---

Choisissez le montant et le moment qui vous conviennent pour épargner (prélèvements automatiques ou versements ponctuels, sur 2, 5, 10 ou 17 ans.)



### On vous offre un service de coaching familial

---

Avec notre **Programme Tremplin**, obtenez le soutien d'intervenants qualifiés en éducation quel que soit le problème rencontré par l'enfant: TDAH, difficultés scolaires, troubles d'apprentissage, etc.<sup>4</sup>



### On vous fait profiter au maximum des avantages de votre REEE

---

Récupérez des subventions des années antérieures grâce au **Programme AccéléREEE** et à notre **Prêt-REEE!**

---

**(1) SCEE:** Subvention canadienne pour l'épargne-études de 20% à 40%. Selon le revenu net familial rajusté. Maximum annuel de 600\$. Maximum total par bénéficiaire à vie de 7200\$. **IQEE:** Incitatif québécois à l'épargne-études de 10% à 20%. Selon le revenu net familial rajusté. Maximum annuel de 300\$. Maximum total par bénéficiaire à vie de 3600\$. **BEC:** Bon d'études canadien pouvant atteindre 2000\$ par bénéficiaire, pour un enfant né après le 31 décembre 2003 et dont la famille est financièrement admissible. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus à [kaleido.ca](http://kaleido.ca) **(2)** Épargne investie en bons du Trésor et en obligations gouvernementales. L'épargne remboursée à l'échéance inclut les frais de souscription de 200\$ par unité dans le Plan REEFLEX alors que, dans le Plan INDIVIDUEL, les frais de souscription pouvant atteindre 200\$ ne sont pas remboursés. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre prospectus. **(3)** Consultez les programmes d'études postsecondaires admissibles dans notre prospectus. Certaines conditions s'appliquent. Retrait maximum autorisé selon les prescriptions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). **(4)** Certaines conditions et limitations s'appliquent.

Kaleido Croissance inc., placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études promus par la Fondation Kaleido

# NOS CONCOURS\*

## Voyage et croisière en famille en Floride



### 2 lots à gagner

→ un voyage familial à Orlando et ses parcs d'attractions incluant une croisière dans les Bahamas pour 2 adultes et 2 enfants (valeur de 12 200 \$)

→ un REEE pouvant atteindre jusqu'à 2 500 \$ en PAE\*\*

[kaleido.ca/concoursvoyage](https://kaleido.ca/concoursvoyage)

## 1000 \$ en articles pour bébé



carte-cadeau dans la boutique de votre choix

[kaleido.ca/concoursbebe](https://kaleido.ca/concoursbebe)



\* Concours ouverts du 2 décembre de chaque année au 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivante aux résidents majeurs du Québec et du Nouveau-Brunswick. L'enfant inscrit doit être âgé de 0 à 12 ans pour le concours du voyage et du REEE et de 0 à 3 ans pour le concours des articles pour bébé. Tirages au hasard le 2<sup>e</sup> vendredi de décembre. Règlements complets des concours disponibles à [kaleido.ca/concoursvoyage](https://kaleido.ca/concoursvoyage) et [kaleido.ca/concoursbebe](https://kaleido.ca/concoursbebe)

\*\* PAE: paiement d'aide aux études